

Colpo, le 07 février 2024

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Le MARDI 13 FEVRIER 2024 à 19 h 00
Salle du Conseil municipal, en Mairie

Ordre du jour :

1. Détermination du prix de cession d'un lot à bâtir rue de Kercaër et définition des critères d'attribution
2. Bilan des acquisitions et des cessions de l'année 2023
3. Délégation de service public avec l'UFCV – Proposition d'avenants n°1 et n°2
4. Annulation de la délibération n°DC-2023-40 relative à l'exonération de la taxe d'aménagement les serres de jardin d'une surface inférieure ou égale à 20m²
5. Modification du taux d'indemnité de Monsieur le maire
6. Attribution de subvention à l'association Trophée Job Morvan
7. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Chercheurs d'Images » de Grand-Champ dans le cadre du projet « Curieux de Nature »
8. Renouvellement de l'adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement – Année 2024
9. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des maires ruraux du Morbihan – Année 2024
10. Appel à participation financière – Fonds de solidarité pour le logement – Année 2024
11. Renouvellement de la cotisation annuelle à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes
12. Compte-rendu des délégations du conseil municipal au maire.
13. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER



Mairie de Colpo

12, avenue de la Princesse
56390 - Colpo

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr

www.colpo.fr